

Adresse des administrateurs composant le conseil général et de l'agent national du district de La Charité-sur-Loire à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs composant le conseil général et de l'agent national du district de La Charité-sur-Loire à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 450;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0450_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

j

[*Le nouveau comité révolutionnaire du district de Montpellier à la Convention nationale, s. d.*] (45)

Justice, fermeté.

Representants

Après avoir sauvé la République dans les journées mémorables des 9 et 10 thermidor, vous venés de proclamer dans votre sublime adresse, les vrais principes qui peuvent la consolider; nous y adhérons avec enthousiasme; nous jurons d'en faire la règle de notre conduite dans la carrière que nous allons parcourir; honorés de la confiance du peuple; chargés par les Representants d'exercer une surveillance continuelle sur les ennemis du bien public, nous remplirons notre tâche avec énergie; nous aurons la Convention nationale pour seul point de ralliement; l'indivisibilité de la République pour devise, la justice et la liberté pour guides et pour but invariable et constant, le bonheur du peuple, l'anéantissement des crimes et le triomphe des vertus.

Salut et fraternité.

Les membres du comité révolutionnaire du district de Montpellier.

ESPRIT, *président*, ENCONTRE, BRUGUIERE
fils, *secrétaires et 9 autres signatures*.

k

[*Les administrateurs composant le conseil général et l'agent national du district de La Charité-sur-Loire à la Convention nationale, le 23 vendémiaire an III*] (46)

Liberté, Égalité et fraternité.

Legislateurs.

Recévez l'expression des sentiments de reconnaissance qu'a fait naître dans nos âmes votre adresse au peuple français; cette adresse sublime rapèle l'homme à ses droits et le peuple à sa liberté, elle porte la consolation dans le cœur de tous les bons citoyens qui gémissaient sur les malheurs de leur patrie et le désespoir dans l'âme des scélérats qui si longtemps ont fait la honte d'une révolution commencée par la vertu et dont le crime vouloit s'attribuer tout le fruit; d'un seul trait vous renversez les projets horribles des hommes de sang complices audacieux du Catilina moderne et vous proclamez des vérités saintes, douces, consolantes, qui raniment l'énergie de tous les républicains.

La patrie attendoit de vous cette attitude ferme et imposante dans une lutte aussi scandaleuse que celle que vouloient engager contre

la représentation nationale de perfides conspirateurs furieux de voir échapper le septon de leur main : Vous avez parlé... et le crime a fuit... le crime! ... trop longtemps il a ravagé la surface de la République! combien ses effets terribles ont dû nous instruire! ah! le compte de toutes les horreurs qui se sont commises dans chaque département, devroit être placé dans la salle de la Convention nationale afin qu'il fut toujours sous les yeux! quel tableau pour la postérité, quelle leçon pour le Législateur! Il y liroit constamment que *la terreur ne peut un instant remplacer la justice sans qu'aussitôt la terre ne soit couverte de crimes*.

Vos travaux, Législateurs fideles, ne peuvent être terminés que lorsque la paix sera solidement affermie dans l'intérieur et à l'extérieur : vous ne devez quitter votre poste que lorsque vous serez surs de ne pas laisser la patrie en proie aux intrigans et aux fripons, aux noyeurs et aux fusilleurs, anéantissez toutes les factions, affermissez la république, *vous pouvez tout* pour le bonheur du Peuple, puisque vous seuls avez le droit de le représenter; *vous pouvez tout*, puisque le peuple attend tout de vous; *vous pouvez tout*, puisque le peuple est la pour vous soutenir.

Pour nous fermes à notre poste, et prêts à mourir pour le triomphe de la justice et l'exécution des loix, nous ne cesserons de donner des preuves de notre dévouement à la patrie et de notre respect pour la Convention nationale.

GIRARDIN, *vice-président*,
BERTRAND, *secrétaire et 8 autres signatures*.

l

[*Les administrateurs du conseil du district de Librevall-sur-Cher, ci-devant Saint-Amand, à la Convention nationale, le 31 vendémiaire an III*] (47)

Citoyens Représentans

Au dix thermidor, les administrateurs du district de Librevall applaudirent des premiers aux triomphes de vos vertus sur les entreprises du crime. Pourroient-ils cesser de se rallier aux principes sacrés contenus dans votre sublime adresse aux français, continuez, Legislateurs d'être grands et justes comme le peuple que vous représentez. Que vos lois soient fortes et bienfaisantes comme celles de la nature, ne vous desaisissez pas de la foudre, mais quelle ne frappe que les trônes et les méchans. Nos contrées heureuses depuis la chute des triumvirs, vous benissent et tous les bras élevés vers la Convention nationale, annoncent que nos concitoyens ne trahiront jamais leur serment.

Salut, respect, union et prospérité.

ASENIER, *président et 7 autres signatures dont celle de l'agent national*.

(45) C 324, pl. 1392, p. 4. *Bull.*, 21 brum.

(46) C 324, pl. 1392, p. 3.

(47) C 324, pl. 1392, p. 26.